



pure pellets



Granulés
de bois



pure pellets



100%
résineux



Maîtrise de la filière bois

Les pellets sont produits à partir de sciure provenant exclusivement de nos scieries locales. L'entreprise maîtrise entièrement la filière de valorisation du bois depuis l'approvisionnement en forêt jusqu'à la livraison des produits finis.

- ▶ La maîtrise de la filière bois permet de vous fournir en volume tout au long de l'année.



Impact environnemental réduit

La proximité des ressources en bois proches des scieries garanti un faible impact environnemental et un des meilleurs bilan carbone (CO₂) du marché.

- ▶ Empreinte énergétique du consommateur limitée grâce à l'impact environnemental réduit.



Utilisation raisonnée des ressources forestières

Les pellets sont produits exclusivement à partir de sciure provenant des scieries situées à proximité. Nous n'importons pas de matières premières et respectons la chaîne de valorisation du bois.

- ▶ Participation à l'équilibre et à la pérennité du secteur bois grâce à une utilisation raisonnée.



Responsabilité sociale

Nous sommes activement engagés dans le renouvellement de nos forêts locales, en partenariat avec la Société Royale Forestière de Belgique, en plantant un arbre pour chaque palette vendue*.

- ▶ Engagement réel dans nos forêts d'approvisionnement.
Plus tangible que du « green washing » !



Emballage responsable

L'emballage est résistant à l'humidité et au déchirement. Grâce à la transparence du sac, le pellet est en contact visuel. Le sac en polyéthylène basse densité est entièrement recyclable.



- ▶ L'emballage et la qualité visible du pellet garantissent un stockage optimal en respectant la nature.



Electricité

L'usine à pellets comprend une unité de production d'énergie de 7,5 Mw, soit l'équivalent de la consommation de 10 000 ménages.

- ▶ Contribue à l'indépendance énergétique belge.



100 % résineux



Ces normes assurent la standardisation, le suivi et l'homogénéité des pellets. Ceci vous garantit notamment une chaleur constante et un faible taux de cendres.

► **Produit correspondant à la demande du marché qui recherche un produit de qualité certifié.**

Pellet durable certifié PEFC



Nous sommes contrôlés et certifiés PEFC. Ce label garanti que le bois utilisé provient de forêts gérées durablement.

► **Gestion des risques et garantie de la légalité et de la durabilité des forêts.**

Humidité	<8%
Cendres	<0,4%
Pouvoir calorifique	16.5 < Q < 19 MJ/KG
Diamètre	6 mm +/- 1 mm

Température de fusion des cendres	>1200°
Taux de fines	<1%
Durabilité	>97.5%

- Nos pellets sont certifiés et respectent les critères requis par le décret royal du 05 avril 2011.
- Pendant le transport et le stockage, les pellets doivent être protégés de l'humidité. Les pellets doivent être uniquement brûlés dans des poêles prévus à cet effet (voir mode d'emploi fourni par le fabricant).



info@henrotte.be

084 / 32 05 85